



**HAL**  
open science

## Introduction : Faire et défaire les solidarités communautaires

Linda Haapajärvi, Samina Mesgarzadeh, Thomas Watkin

► **To cite this version:**

Linda Haapajärvi, Samina Mesgarzadeh, Thomas Watkin. Introduction : Faire et défaire les solidarités communautaires. *Sociétés contemporaines*, 2018, 109, pp.5-10. 10.3917/soco.109.0005 . hal-01819012

**HAL Id: hal-01819012**

**<https://hal.science/hal-01819012v1>**

Submitted on 6 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

# Linda HAAPAJÄRVI Samina MESGARZADEH Thomas WATKIN

## Introduction

### Faire et défaire les solidarités communautaires

Solidement ancrée en France, l'idée selon laquelle une « menace communautariste » planerait sur la cohésion sociale se manifeste de façon plurielle. Sous forme d'islamophobie puisque, selon une enquête Ifop, en 2016, 47 % des Français estimaient que la « communauté musulmane représentait une menace pour l'identité du pays <sup>1 1</sup> ». Sous le spectre d'une fragmentation sociale quand les « Asiatiques », généralement perçus comme une « minorité modèle » (Meslin, 2011), manifestent dans les rues parisiennes en faveur de l'égalité des droits. Sous forme, en outre, d'une opposition entre citoyens français et minorités racialisées par les élites politiques (Beaugé et Hajjat, 2014 ; Lorcerie, 2008 ; Tissot, 2012) qui n'a pas manqué le rendez-vous des dernières élections présidentielles : les accusations de « communautarisme », voire d'« islamisme », lancées par les uns se sont mêlées aux promesses des autres de défendre l'« identité nationale ».

Il n'est donc pas inutile de rappeler que, d'un point de vue scientifique, la « communauté » se distingue du « communautarisme », la première renvoyant à un entre-soi prenant appui sur un sentiment d'appartenance collectif et la seconde à sa disqualification politique (Belorgey *et al.*, 2005 ; Charmes et Bacqué, 2016). La notion de communauté, bien qu'elle soit utilisée comme un idéal-type par les théoriciens classiques, continue toutefois d'être mobilisée dans un sens normatif. La communauté est ainsi pensée comme une forme d'association humaine caractérisée par la chaleur et la spontanéité des rapports, à l'opposé de la société fondée sur la réflexivité et la froideur (Tönnies, 2010). Cette tension apparaît aussi quand la communauté est cantonnée à une forme de solidarité « mécanique », fondée sur une conscience collective contraignante affaiblissant la différenciation des individus (Durkheim, 2007). L'interprétation rapide des textes canoniques se donne également à voir quand les groupes formés par un processus de communalisation sont pensés comme des remparts envers les groupes formés par un processus de socialisation, le degré de clôture des deux étant variables (Weber, 2008).

Néologisme s'imposant dans les discours journalistiques et politiques à la faveur d'événements (parmi lesquels « l'affaire du voile à l'école » de 2003-2004) érigés en symboles de la menace que constitueraient les musulmans pour la République, le « communautarisme » s'alimente de ces oppositions et fonctionne comme un « mot à

---

<sup>1</sup> Ifop, 2016, « Regards croisés sur l'islam en France et en Allemagne ». Disponible en ligne : [http://www.ifop.fr/?option=com\\_publication&type=poll&id=3373](http://www.ifop.fr/?option=com_publication&type=poll&id=3373).

charge », à travers lequel un groupe majoritaire « tente de maintenir un certain ordre social » en disqualifiant l'expression des différences (Dhume-Sonzogni, 2016). La confusion sémantique entre les termes de « communauté » et de « communautarisme » doit aussi à un contexte hexagonal dans lequel les responsables politiques et intellectuels, reconduisant la « fiction d'une nation universaliste » capable de transcender les divisions ethniques et raciales et les blessures du passé colonial (Amiriaux et Simon, 2006, p. 192), appréhendent l'installation durable des travailleurs migrants d'après-guerre et de leurs familles, y compris la dite « seconde génération », comme une menace pour la cohésion sociale – et ce, au détriment d'une interrogation sur les discriminations et la formation de minorités ethno-raciales et religieuses. Le « modèle d'intégration républicain » se construit non seulement autour d'un « refus de ces “communautarismes” » (Bertossi, 2005, p. 64), mais aussi par un rejet de la notion de « minorité » qui, rappelons-le, renvoie à une position subalterne dans les rapports de pouvoir matériels et symboliques sans que cela n'implique nécessairement une identification collective (Guillaumin, 2002). L'étiquette « communautariste » devient dès lors un marqueur d'altérité ethnique, raciale et religieuse qui permet d'entretenir la frontière entre la nation ou la « communauté des citoyens » (Schnapper, 1994) et ceux qui en sont exclus.

Les deux enquêtes ethnographiques réunies ici portent respectivement sur des minorités sujettes aux suspicions de « communautarisme » : des sans-papiers chinois et des descendants de travailleurs immigrés d'Afrique du Nord. Apportant un éclairage sur le débat contemporain et sur quelques énoncés des travaux classiques sur les solidarités communautaires, l'enjeu intellectuel et scientifique de ces articles consiste en premier lieu à identifier, sans préjuger de leur valeur politique, les formes d'action communautaire mises en œuvre par ces groupes et à discuter de leurs modalités d'émergence. Ces textes entendent contribuer à la réflexion sur les effets de ces formes d'action, à la fois pour celles et ceux qui y participent et pour le reste de la société. Des questionnements communs émergent de la lecture croisée de ces contributions. Comment se font et se défont les solidarités communautaires ? Autour de quelles pratiques et de quels discours s'articulent les liens fondés sur un sentiment d'appartenance commune ? Et que révèlent ces (tentatives de) solidarités sur les « frontières internes » (Fassin, 2010) de la société française ?

À un premier niveau, la lecture croisée de ces articles permet de penser la disjonction entre les notions de « minorité » et de « communauté », entendue ici au sens (large) d'une « communalisation » fondée sur le sentiment d'appartenance et sur un héritage partagé (Weber, 2008). Tout en occupant des positions opposées dans les hiérarchies socioprofessionnelles françaises, les travailleurs chinois sans-papiers employés dans des réseaux communautaires ou les descendants de travailleurs immigrés d'Afrique du Nord diplômés et cadres sont minorisés sur le marché du travail français. En revanche, les deux enquêtes donnent à voir des dynamiques de communalisation plus ou moins établies et dont le lien commun des membres contribue à renégocier des rapports de pouvoir et des frontières identitaires.

L'article de Ya-Han Chuang consacré aux tensions révélées par l'intégration des travailleurs chinois à la CGT met en évidence le rôle central de l'organisation économique des immigrés dans la formation d'une communauté chinoise. Employés par

des patrons co-ethniques qui dirigent de petites entreprises familiales, les travailleurs chinois sans-papiers entretiennent une forte proximité avec leurs employeurs. Loin de n'être que des « patrons », ceux-ci prennent les traits de « compagnons de route » qui, en situation migratoire, partagent avec les employés le défi de « s'en sortir ». L'enclave ethnique participe à la formation d'une communauté au sein de laquelle les employés perçoivent la relation avec leurs employeurs moins comme un rapport d'assujettissement que comme un lien reposant sur un contrat moral fait de confiance et de réciprocité.

*A contrario*, Samina Mesgarzadeh montre dans son article portant sur un club de *self-help*, réunissant des diplômés, cadres et membres des professions intellectuelles de « culture musulmane », que ces descendants de travailleurs immigrés d'Afrique du Nord entretiennent des liens faibles et ne partagent pas, *a priori*, un sentiment d'appartenance qui orienterait leurs comportements. Prenant comme modèle les réseaux d'anciens des grandes écoles ou le Rotary Club, « l'entraide » à laquelle le président de ce club invite les membres se révèle comme une ressource supplémentaire pour accéder à des opportunités professionnelles, ni plus ni moins « communautariste » que les pratiques ayant cours au sein des classes supérieures majoritaires.

Les articles examinent, à un second niveau, les pratiques concrètes de construction et de maintien des frontières du groupe (Barth, 1969) et leurs heurts. Tantôt contraintes et ancrées dans une organisation économique spécifique, tantôt activement recherchées mais reposant sur une forme de regroupement et de mobilisation (le « réseau » ou club) dont les usages sont pluriels, les solidarités communautaires que ce dossier donne à voir sont plus ou moins établies et cohésives. Dans son article, Ya-Han Chuang montre que la CGT peine à imposer une vision classiste des rapports de travail et à enrôler les travailleurs chinois sans-papiers dans une grève, laquelle signerait une mise entre parenthèses du destin partagé des employés et employeurs chinois ainsi que des normes morales qui les unissent. Ici, la communauté se maintient en dépit des intérêts que présentent les voies d'insertion professionnelle syndicale et communautaire pour les employés sans-papiers. Samina Mesgarzadeh souligne, pour sa part, que le responsable du club de *self-help* qu'elle étudie cherche à construire un sentiment d'appartenance et à ériger l'« entraide » en une « valeur » favorisant l'établissement de liens forts et s'inscrivant dans une temporalité longue. Ce travail de communalisation, envisagé comme une réponse à la stigmatisation politique des « musulmans » et à leur discrimination sur le marché de l'emploi, se heurte toutefois à la diversité des situations sociales des membres individuels. Comme dans d'autres formes d'engagement, les investissements des membres se lisent à travers les rétributions qu'ils recherchent, en fonction du type d'intégration professionnelle qu'ils connaissent, ainsi que de leur situation amicale, amoureuse et familiale.

Par-delà les représentations médiatiques selon lesquelles les groupes « communautaires » seraient particulièrement cohésifs et les théorisations les réduisant à des lieux de plaisir et de partage « spontanés » (Tönnies, 2010), les groupes étudiés sont travaillés par des rapports de pouvoir caractérisés par des pratiques internes de contrôle. L'encouragement du syndicat CGT des sans-papiers chinois à lutter pour la régularisation de leur statut juridique met en lumière les conflits d'intérêts existant entre les entrepreneurs et les travailleurs chinois ainsi que l'opacité des normes dites «

communautaires » régissant un mode d'organisation professionnelle paternaliste. Dans le club de *self-help* de « culture musulmane », les membres ayant les positions professionnelles les plus stables tracent parfois une frontière entre eux et les membres en situation professionnelle incertaine.

Loin de figurer une volonté de séparatisme social ou un huis clos en marge de la société française, les cas présentés dans ces deux articles mettent finalement en évidence les formes d'interdépendance entre les groupes étudiés et le reste de la société française. Que ce soit parce que leur existence même est liée aux possibilités d'insertion professionnelle qui s'offrent aux travailleurs chinois sans-papiers et aux diplômés d'origine maghrébine. Que ce soit parce que l'entrée en syndicat des travailleurs chinois sans-papiers reconfigure en partie les pratiques de recrutement de la CGT ou que les cadres d'origine maghrébine empruntent une forme d'organisation aux classes supérieures majoritaires. Que ce soit enfin parce que les acteurs observés requalifient les termes du débat public, en soulignant le « communautarisme » des catégories supérieures majoritaires organisées dans divers « réseaux », auxquels les descendants d'immigrés socialement dominés n'ont (encore) que marginalement accès.

Linda Haapajarvi École des hautes études en sciences sociales, centre Maurice Halbwachs  
linda.haapajarvi@ehess.fr ;

Samina Mesgarzadeh CRAPUL, Institut d'études politiques, historiques et internationales  
Université de Lausanne et ETT, centre Maurice Halbwachs,  
CNRS/ENS/EHESS  
samina.mesgarzadeh@unil.ch

Thomas Watkin Université de Nîmes, Équipe Projekt (EA7447)  
et centre Maurice Halbwachs thomas.watkin@unimes.fr

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AMIRAUX V., SIMON P., 2006 « There Are no Minorities Here : Cultures of Scholarship and Public Debate on Immigrants and Integration in France », *International Journal of Comparative Sociology*, 47 (3-4), p. 191-215.

BARTH F., 1998 [1969] *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Culture Difference*, London : Waveland Press.

BEAUGÉ J., HAJJAT A., 2014. « Élitisme français et construction du “problème musulman”. Le cas du Haut Conseil à l'intégration (1989-2012) », *Sociologie*, 5 (1), p. 39-51

BELORGEZY J.M., GUENIF N., SIMON P., 2005. « De l'usage politique du communautarisme », *Mouvements*, 38 (2), p. 68-82.

BERTOSSI C., 2005 « La République “modèle” et ses discours modélisants : l'intégration performative à la française », *Migrations Société*, 122 (2), p. 39-76.

CHARME E., BACQUE M.-H. (dir.). 2016. *Mixité sociale, et après ?*, Paris : PUF, coll. « La vie des idées ».

DHUME-SONZOGNI F., 2016. *Communautarisme. Enquête sur une chimère du nationalisme français*, Paris : Demopolis.

DURKHEIM É., 2007 [1893]. *De la division du travail social*, Paris : PUF, coll. « Quadrige ».

FASSIN D. (dir.), 2012 [2010] *Les nouvelles frontières de la société française*, Paris : La Découverte.

GUILLAUMIN C., 2002 *L'idéologie raciste : genèse et langage actuel*, Paris : Gallimard.

LORCERIE F., 2008 « La "loi sur le voile" : une entreprise politique », *Droit et Société*, 68, p. 53-74.

MESLIN K., 2011 « Les réfugiés cambodgiens, des ouvriers dociles ? Genèse et modes de pérennisation d'un stéréotype en migration », *Revue européenne des migrations internationales*, 27 (3), p. 83-101.

SCHNAPPER D., 1994 *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*, Paris : Gallimard.

TISSOT S., 2012 « Qui a peur du communautarisme ? », *Les mots sont importants*, <http://lmsi.net/Qui-a-peur-du-communautarisme>

TÖNNIES F., 2010 [1887] *Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris : PUF, coll. « Le lien social ».

WEBER M., 2008 [1920] *Économie et société* (tome 1). *Les catégories de la sociologie*, Paris : Pocket.